2022

Rapport aux membres

curalia
for your life

Rapport aux membres 2022

Après des années marquées par les effets de la pandémie Covid, et même si celle-ci a encore fait sentir ses effets dans les premiers mois de l'année, le fait marquant de 2022 est clairement le conflit en Ukraine et ses conséquences au niveau économique : inflation, crise énergétique, perturbations des marchés financiers. Outre les effets directs, la succession de moments de forte tension a aussi un impact sur la population et particulièrement sur les prestataires de soins.

Ce contexte général difficile et ses répercussions sur les marchés financiers ont évidemment impacté l'activité et les résultats de Curalia pour 2022.

La faillite du prestataire de services à qui Curalia avait confié le développement du nouveau système de gestion des contrats d'assurance vie a aussi eu des répercussions financières et opérationnelles.

Compte de résultats

Evolution de l'encaissement

La digitalisation de la procédure pour l'obtention du statut INAMI n'a pas encore abouti à la régularité dans le paiement des primes qui était initialement annoncée. Cela a pour conséquence que même si le nombre de membres qui reçoivent une prime est stable, les primes comptabilisées en 2022 sont en baisse de 5%.

Pour certaines catégories de prestataires de soins, la digitalisation de la procédure et l'évaluation des prestations sur base des remboursements effectués par les mutuelles et non plus des prestations effectuées a eu un impact important. Ainsi, pour les kinésithérapeutes et les logopèdes, le nombre de bénéficiaires de la prime statut INAMI 2021 a baissé de près de 10% par rapport à la dernière année de la procédure papier (2018) alors qu'il a augmenté de 14% pour les médecins.

Les changements introduits par l'administration fiscale dans les conditions de déductibilité des primes versées par les entreprises pour la pension complémentaire de leurs dirigeants ont eu un impact fort négatif sur l'encaissement enregistré sur les contrats de type Engagement Individuel de Pension.

Pour les autres types de constitution de pension, notamment grâce à la baisse des frais d'entrée appliquée depuis 2021, l'encaissement a connu une croissance qui n'a malheureusement pas pu compenser la baisse observée sur l'Engagement Individuel de Pension.

COMPTE DE RÉSULTATS
(en '000 EUR)

	2022	2021	2020
Primes brutes	37.228	39.248	37.714
Résultats de placements	5.719	11.814	17.930
Paiements aux membres (charge des sinistres)	-25.055	-25.878	-24.238
Variation de la provision d'assurance «vie»	-13.171	-18.787	-16.893
Frais d'exploitation	-6.550	-5.478	-5.263
Variation du fonds pour dotations futures	4.000	1.500	-6.300
Autres produits et charges	477	-25	166
Frais exceptionnels	-2.086	0	-50
Impôts	-4	-4	-785
Résultat de l'exercice	**558**	**2.390**	**2.281**

Résultats de placements

Les marchés financiers ont été très fortement impactés par le conflit ukrainien, l'inflation et la hausse des taux d'intérêts. Les marchés d'actions ont baissé d'environ 10% avec des cycles de hausse et de baisse, reflets d'une volatilité élevée. Les marchés obligataires ont été marqués par une forte augmentation des taux d'intérêt. Ainsi, le taux de l'OLO belge à 10 ans a atteint 3,2% en fin d'année alors qu'il était à peine positif en début d'année.

Le résultat financier est en baisse. Si les revenus récurrents augmentent du fait des investissements réalisés ces dernières années, les plus-values réalisées sur les actions ont diminué et leur apport a été annulé par la réalisation de moins-values sur le portefeuille obligataire.

Charge des sinistres

En 2022, Curalia a payé 0,8 mio EUR en moins aux membres. Les capitaux et rentes versés aux membres suivent l'évolution démographique : le nombre de rentiers diminue et le montant des rentes versées a diminué de près de 25% en deux ans alors que les capitaux payés aux membres au moment de leur pension légale restent à un niveau élevé.

Les garanties de solidarité continuent à jouer leur rôle dans la protection sociale de nos membres contre les suites de la pandémie Covid. Aussi bien les montants versés dans le cadre de l'incapacité de travail que le nombre de sinistres et les réserves constituées pour couvrir le volet invalidité sont en nette augmentation par rapport à 2021.

Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation sont en claire augmentation par rapport à 2021 suite à une conjonction d'éléments. Parmi ceux-ci figurent principalement l'augmentation des frais de personnel lié à l'indexation et à l'arrivée de nouveaux collaborateurs, la reprise, et parfois le rattrapage, des activités commerciales qui avaient été mises à l'arrêt à cause du Covid (séminaires, salons, info-sessions, sponsorings…) et la hausse des frais de fonctionnement suite à la reprise des activités en présentiel.

Une charge exceptionnelle (2,08M EUR) a dû être comptabilisée sur l'exercice 2022 du fait de la faillite du prestataire de service en charge du développement de l'application de gestion des contrats d'assurance vie. Le système de gestion en place sera actualisé et développé en 2023 pour faire face à cette situation.

Actif

ACTIF
(en '000 EUR)

	2022	2021	2020
Placements	637.815	631.654	581.922
Valeurs disponibles	19.644	11.625	20.300
Créances et compte de régularisation	7.736	13.173	32.318
Total actif	**665.195**	**656.452**	**634.540**

Portefeuille

Les marchés d'actions ont connu une année aussi volatile qu'en 2021 mais avec une tendance baissière illustrée par la baisse de l'indice Euro Stoxx 50 qui est passé de 4300 fin 2021 à 3800 fin 2022.

Les marchés obligataires ont été marqués par une très nette remontée des taux. L'obligation belge à 10 ans qui affichait fin 2021 un taux de 0,18% a vu son taux augmenter jusqu'à 3,20% fin 2022. Une telle remontée des taux, induite notamment par le resserrement des taux par les différentes banques centrales pour lutter contre l'inflation, a un impact important sur la valeur de marché des obligations et fonds investis dans des actifs sensibles à l'évolution des taux que Curalia détient en portefeuille.

Des moins-values ont été comptabilisées sur une obligation pour laquelle une incertitude existe sur son remboursement (0,5M EUR), sur un fonds obligataire en fonction de l'évolution des taux et des conséquences du conflit en Ukraine (1,3 M EUR), sur des obligations perpétuelles (0,8M EUR) et sur actions (0,4M EUR).

Les principaux investissements 2022 concernent des fonds :

- Fonds spécialisé en retail et logistique (1M EUR)
- Fonds de prêts hypothécaires européens (15M EUR)
- Fonds de créances commerciales court terme émises par des PME (7,5M EUR).

Le portefeuille immobilier est en cours de réorientation pour tenir compte des aspects ESG et notamment de l'efficacité énergétique des bâtiments. Ainsi la superficie commerciale située à Louvain a été cédée et Curalia a finalisé l'achat de la société détentrice d'un bâtiment performant d'un point de vue énergétique, qui bénéficie du label BREEAM Very good, loué pour une longue durée à un parastatal bruxellois.

En 2022, malgré le ralentissement du marché immobilier, le nombre d'avances sur police a encore augmenté. Une part non négligeable de ces avances ont pour objet la rénovation des biens immobiliers en ce et y compris des améliorations du bilan énergétique des habitations (travaux d'isolation, panneaux solaires …).

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE AU 31/12/2022

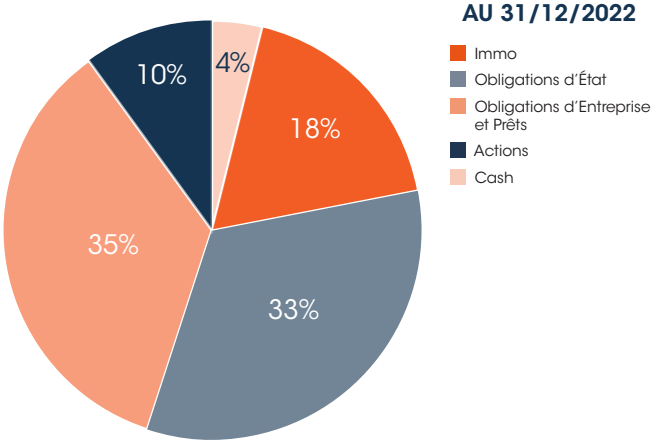

Passif

Réserves techniques

Les réserves techniques augmentent en fonction des primes payées et des intérêts capitalisés. Les paiements de capitaux aux membres qui prennent leur pension restent à un niveau élevé, reflet décalé de la poussée démographique de la fin des années 50.

PASSIF
(en '000 EUR)

	2022	2021	2020
Capitaux propres et prêt subordonné	53.021	52.702	50.454
Fonds dotations futures	3.300	7.300	8.800
Provisions techniques	598.225	585.279	564.681
Dettes et autres provisions	10.649	11.171	10.605
Total passif	**665.195**	**656.452**	**634.540**

Gouvernance et gestion des risques

Suite à la hausse des taux d'intérêt des obligations, la valeur de marché des obligations et effets sensibles aux taux d'intérêt a diminué. De ce fait, la marge de couverture (rapport entre la valeur de marché des investissements et les engagements envers les assurés membres) a baissé tout en restant conforme aux exigences légales.
La ministre flamande de l'énergie veut mettre fin au paiement des certificats verts pour les grandes installations de panneaux solaires. En mettant en place ces certificats verts, le gouvernement a, en son temps, encouragé les investisseurs à investir dans l'énergie verte et à rendre ainsi la production d'électricité plus durable. Le projet de décret visant à permettre la réduction des certificats d'énergie verte n'a pas encore été approuvé par le gouvernement flamand et il subsiste une grande incertitude quant à sa faisabilité juridique. Curalia détient des actions dans Solux Invest (6,7 M EUR), une entreprise qui a investi dans des panneaux solaires et reçoit donc des certificats verts, et a également accordé un prêt subordonné à cette entreprise (4,7 M EUR). On ne sait pas encore si et dans quelle mesure une modification de la loi aurait un impact sur Solux Invest.

Conclusion

Pour 2022, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale :

- d'accorder une participation bénéficiaire (0,45%) aux contrats CuraNova et aux contrats Épargne Pension et Epargne à Long Terme, de manière à garantir un rendement de minimum 1,00% à ces contrats.
- d'affecter le résultat positif (0,55 millions euro), après l'octroi d'un dividende de 1,00% aux membres effectifs, aux réserves disponibles.

Pour 2023, le Conseil d'Administration a décidé de garantir un taux minimum de 0,60% NET pour l'épargne constituée sur les contrats CuraNova.

Le Conseil d'Administration tient à remercier les membres, les associations professionnelles, le personnel et le Comité de Direction pour leur engagement autour du projet Curalia.

Signé :

Karel Buelens (Anvers), Nicolas Echement (Luxembourg), Jan Depoorter (APB), Marie-Françoise Barbay (Namur), Geert Fastre (Limbourg), Erik Haghedooren (Brabant flamand & Bruxelles), Luc Morel (Hainaut), Charles Ronlez (APB), Geert Heungens (Flandre Orientale), Francis Van der Maren (Brabant Wallon & Bruxelles), Luc Vermeeren (Axxon), Patrick Wérrion (Axxon), administrateurs représentant les membres

Philippe De Longueville, Philip Neyt, administrateurs indépendants

Martine Buyens, Caroline De Blieck, Pierre Vossen, administrateurs directeurs, administrateurs membres du Comité de Direction

Alain Craps, Directeur Curalia Brokers

Erwin Vogeleer, membre du Comité de Direction

Conformément à l'AR du 24/9/2006 portant approbation du règlement CBFA du 9/7/2002, les mandats exercés par les administrateurs et dirigeants de Curalia dans d'autres entreprises sont rendus publics sur www.Curalia.be

Commissaire: Deloitte, Réviseurs d'entreprises, représenté par Dirk Vlaminckx et Bianca Chang, commissaires agréés

Actuaire: Paul den Hartog, actuaire agréé, Willis Towers Watson

Audit interne: Ernst & Young

Le commissaire remettra une opinion sans réserve sur les comptes annuels de l'exercice 2022.

Ceci est une version abrégée du rapport annuel 2022, le rapport complet et les comptes annuels sont consultables par les membres au siège social.